



# HEBDO

## ASSURANCE CHÔMAGE, APPRENTISSAGE, SMIC : LES PRÉCISIONS D'ASTRID PANOSYAN-BOUVET

Reçue mercredi 3 octobre sur France Info, la ministre du travail a apporté des précisions quant aux mesures annoncées par Michel Barnier lors de son [discours de politique générale](#).

La réforme Attal de l'assurance chômage est abandonnée : la nouvelle négociation repartirait de [l'accord signé fin novembre 2023](#) par la CFDT, FO et la CFTC côté syndicats, l'U2P, la CPME et le Medef côté patronat. Les syndicats ont donc obtenu l'enterrement d'une réforme qu'ils ont unanimement dénoncée tout au long de l'année et sur laquelle l'intersyndicale a fonctionné à plein régime.

Astrid Panosyan-Bouvet veut également "remettre à plat" les sujets d'emploi des seniors : les retraites progressives, le CDI seniors, la préparation de deuxième partie de carrière, les reconversions professionnelles, la formation, les discriminations. La ministre du travail a également évoqué "un renforcement de la négociation en entreprise" sur ces sujets.

Sur les retraites, la ministre a rappelé "la contrainte des comptes publics" et ne semble pas vouloir revenir sur les 64 ans. Elle se montre cependant ouverte à rouvrir les dossiers de la pénibilité et des retraites des femmes avec les partenaires sociaux.

Sur le Smic, la ministre a expliqué la revalorisation anticipée de 2 % au 1er novembre annoncée par Michel Barnier : "On s'approche très près des 2 % à compter desquels il y a une revalorisation. Il est probable qu'on atteigne 2 % des hausses des prix à la fin de l'année donc on s'est dit qu'on allait revaloriser.

Cela fait 28 euros nets par mois pour chaque titulaire du Smic". La ministre va également se pencher sur les trappes à bas salaires et va rencontrer (avec la Direction générale du travail) les représentants des 25 branches qui conservent des minima conventionnels inférieurs au Smic. Elle tiendra également compte du [rapport Bozio Wasmer](#) présenté en fin de semaine sur les exonérations de cotisations patronales autour du Smic afin d'étudier des pistes de réforme permettant de lutter contre le tassement des grilles. La ministre a par ailleurs annoncé une conférence sociale sur les salaires et une COP (conférence des parties prenantes) sur l'organisation du travail et la semaine de quatre jours.

Autre précision, "il y aura des ajustements sur les primes à l'apprentissage" afin d'éviter "les effets d'aubaine". Elle refuse cependant "les fausses bonnes réponses" consistant à priver de prime les étudiants de master 2 "car la prime améliore la qualité de l'emploi" pour les étudiants comme les entreprises.

La ministre a par ailleurs salué l'initiative de l'intersyndicale de mener des réflexions sur la libération de la parole raciste et antisémite sur les lieux de travail.

"Notre arsenal juridique est très complet mais il n'est pas effectif. Je veux regarder ce qui se fait à l'étranger et revenir sur la proposition de loi relative au testing". Ce texte, porté par Marc Ferracci (député Ensemble pour la République et désormais ministre délégué à l'industrie) avait été [amendé par le Sénat](#) avant que son examen ne soit suspendu du fait de la dissolution de l'Assemblée nationale par Emmanuel Macron

<https://www.actuel-rh.fr/content/assurance-chomage-apprentissage-smic-les-precisions-dastrid-panosyan-bouvet-0>